



Séparation changement domicile avec enfant

Par **sandy**, le **29/05/2011** à **18:42**

Bonjour, rnje vis en concubinage et j'ai une petite fille de 3 ans, je vais me séparer de mon compagnon, j'ai trouvé un appart dans la même rue, comme j'emmène ma fille dois je prévenir la gendarmerie de ma nouvelle adresse ou y a t il d'autres démarches à faire? svp. La séparation va mal se passer; J'espère avoir une réponse.merci Cordialement

Par **mimi493**, le **29/05/2011** à **20:17**

La gendarmerie n'a rien à voir là-dedans.rnLa loi (code civil) dit que vous devez prévenir le père suffisamment à l'avance pour que le plus diligent des parents puisse saisir le JAFrnNiveau code pénal, vous devez donner l'adresse de l'enfant au père

Par **sandy**, le **30/05/2011** à **08:58**

Merci